



travailler sans contrat

Par **dam44**, le **28/06/2023** à **11:12**

Bonjour, je travaille depuis le 24 avril comme intérimaire pour ue entreprise de transport.rnrnLe dernier avenant de prolongation date du 3 juin 2023 au 3 juin 2023. Mais j'ai continué de travaillé pour l'entreprise jusqu'à ce jour. (sans contrat intérimaire)rnrnJe n'ai signé aucun contrat d'embauche avec l'entreprise, et ils me virent du jour au lendemain, sans explication. J'ai lu sur internet que sans contrat écrit, on était considéré comme embaucher en CDI ?rnrnJ'aimerais bien savoir pour qui j'ai travaillé pendant tout ce temps et qui va me payer mon salaire de juin 2023.rnrnCordialement.